

VILLE D'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 24.04.08-23

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée,
Nb de conseillers présents participants au vote : 21	M. TAUBATY, Mmes CALONNE, BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. BRUNIAUX, MEYNIER, Mme PORTERET, M. JABER, Mme HALLE, conseillers municipaux.
Nb de procuration : 1	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY
Convocation du : 02 / 04 / 2024	ABSENT : M. MARTI
	SECRETAIRE DE SEANCE : M. MEYNIER

DÉLIBÉRATION N° 23 :

Régularisations d'écritures entre le budget principal et le budget annexe « Chaufferies bois »

Vu les délibérations du conseil municipal du 8 avril 2024 approuvant les budgets primitifs 2024 pour le budget principal et le budget annexe « Chaufferies bois »,

Considérant que pour le projet de réalisation des réseaux et des chaufferies bois, des factures ont été payées sur le budget principal de la ville en attendant la création du budget annexe,

Considérant la nécessité d'affecter ces opérations sur le budget annexe,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (3 abstentions),

- **DECIDE** que le budget annexe doit rembourser au budget principal la totalité des dépenses réalisées pour ce projet et que le budget principal doit rembourser au budget annexe les subventions reçues,

Les écritures comptables se matérialiseront par l'émission de titres de recettes et de mandats sur les deux budgets.

Il est précisé que le budget principal se verra rembourser le montant TTC des dépenses réalisées ; le budget annexe mandatera la part HT et la part TVA desdites dépenses.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 17/04/2024

ID : 039-213900137-20240410-DEL_24_04_08_23-DE



Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 10 avril 2024

La Maire,

Valérie DEPERRE



Le Secrétaire de Séance,

Pierre MEYNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Meynier', written over a horizontal line.